



FICHE PROGRAMMATION

AFGES - NOUVELLE DEFINITION DU DEFAUT ET GESTION DU STOCK NPL

Public

Auditeur(trice), Chargé(e) de mission, Commissaires aux comptes, Experts(es)-comptables

Prérequis

Avoir des connaissances en banques et/ou assurances

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'essentiel de la guideline de l'EBA sur la nouvelle définition du défaut.
- Comprendre l'essentiel de la guideline EBA sur la gestion de stock NPL.
- Appréhender les contraintes opérationnelles liées à l'implémentation de ces guidelines.
- Avoir une feuille de route d'implémentation.

Contenu

PARTIE 1 : L'ESSENTIEL DE LA GUIDELINE EBA SUR LA NOUVELLE DEFINITION DU DEFAUT

Objectifs pédagogiques

Appréhender les lacunes de la définition actuelle du défaut.

Connaitre l'objectif de la guideline sur la nouvelle définition du défaut.

Avoir un aperçu des implications opérationnelles et de la feuille de route d'implémentation.

La notion du défaut selon la CRR.

L'utilisation du défaut dans les calculs de besoins en fonds propres.

Les lacunes de la définition du défaut actuelle.

L'objectif de la guideline.

Le corpus réglementaire de la guideline.

L'arriéré en tant que critère pour l'identification du défaut.

Identification des signes d'une absence probable de paiement.

La détermination des cas de retour à l'état de non-défaut.

L'application de la définition du défaut dans les données externes.

La mise en place d'une vision partagée du défaut dans un groupe bancaire.

L'application de la définition du défaut aux expositions de détail.

Les impacts en termes de gouvernance, de systèmes, de processus de production.

Les étapes de mise en conformité : Adaptation des données historiques sur la base de la nouvelle définition du défaut / Evaluation de l'impact du caractère significatif de la nouvelle définition du défaut / Prise en compte

d'une marge de prudence supplémentaire dans les modèles de crédit IRB / Calendrier de mise en œuvre.

Préparation des audits ACPR.

PARTIE 2 : L'ESSENTIEL DE LA GUIDELINE EBA SUR LA GESTION DU STOCK NPL

Objectifs pédagogiques

Comprendre la notion de NPL et le risque associé.

Identifier le nouvel encadrement du dispositif de gestion du stock NPL.

Avoir un aperçu des implications opérationnelles et de la feuille de route d'implémentation.

La notion de NPL.

Les NPL : une source de risque majeure en Europe : niveau microprudentiel, niveau macroprudentiel, niveau consommateurs.

Les inquiétudes des régulateurs et des superviseurs sur le niveau de stock NPL en Europe.

Traitement du stock existant de NPL.

Prévention de l'émergence et de l'accumulation de nouveaux NPL sur les bilans bancaires.

Un double objectif de renforcement du cadre prudentiel et de protection des consommateurs.

Une nécessité pour les banques de bâtir une stratégie robuste de gestion du stock NPL : des stratégies de restructuration / des réductions actives de portefeuille / la prise de garantie au bilan.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie NPL de la gouvernance associée.

Un seuil de déclenchement de la stratégie NPL correspondant à un ratio du stock NPL de 5%.
Les attentes spécifiques du superviseur : les restructurations de créances / la détermination des provisions pour les passages en perte / l'évaluation des biens immobiliers et mobiliers reçus en collatéral.
Les impacts en termes de gouvernance, de systèmes, de processus de production.
Des exigences de reporting modifiées avec le lancement du FINREP 2020 : les principaux changements dans le FINREP 2020 / nouvelles exigences sur le reporting NPL/FBE.
Calendrier de mise en œuvre.

PARTIE 3 : SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Synthèse de la journée

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact : Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc